

«VOTRE PARTENAIRE VOUS ASSISTE»



SOMMAIRE

Durant cette journée, vous allez découvrir :

- La couverture sociale.
- L'embauche.
- Le choix du contrat de travail.
- La période d'essai.
- Le contrat de travail « écrit ».
- La convention collective.
- La durée du travail.
- Le repos hebdomadaire.
- Les jours fériés.
- Les heures supplémentaires.
- Les éléments du salaire.
- Le salaire minima.
- Le 5% monégasque.
- Les congés payés.
- La rupture du contrat de travail.
- Le préavis.
- La démission.
- Le licenciement.
- La retraite.
- La transaction.
- Les délégués du personnel.
- Le règlement intérieur.

FORMATION «DROIT SOCIAL MONEGASQUE»

Tout employeur a des droits, mais aussi des obligations. Une bonne gestion de son personnel nécessite obligatoirement une connaissance solide de la législation monégasque.

Nous organisons des sessions de formation sur le thème du droit social. Ouvertes au dirigeant ou aux membres de son équipe, ces formations vous permettent d'acquérir, de réviser ou contrôler vos connaissances. Nos intervenants, spécialistes du terrain, vous enseigneront les techniques qui vous seront utiles au quotidien.

En tant que partenaire, nous privilégions une approche concrète de l'application du droit.

Nous proposons une formation en petit groupe (maximum 8 participants) favorisant les échanges et les cas concrets.

PROCHAINES FORMATIONS :

JEUDI 15 DECEMBRE 2016

JEUDI 16 MARS 2017

JEUDI 22 JUIN 2017

JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

Horaires : de 9h à 18h (Repas inclus).
Prix : 750 € HT.

Inscrivez-vous en adressant un mail à

info@psrh.mc

Merci d'indiquer la date souhaitée.

■ PARTNER STRATEGY RH FRANCE

96, Avenue des Chênes - 06800 Cagnes-sur-Mer
Tél.: 04 93 56 80 12 - Port.: 06 66 62 51 22 - Mail : info@psrh.fr

■ PARTNER STRATEGY RH MONACO

«MBC» 20, Avenue de Fontvieille - 98000 Monaco
Tél.: 00 377 92 05 58 15 - Port.: 06 40 61 08 17 - Mail : info@psrh.mc